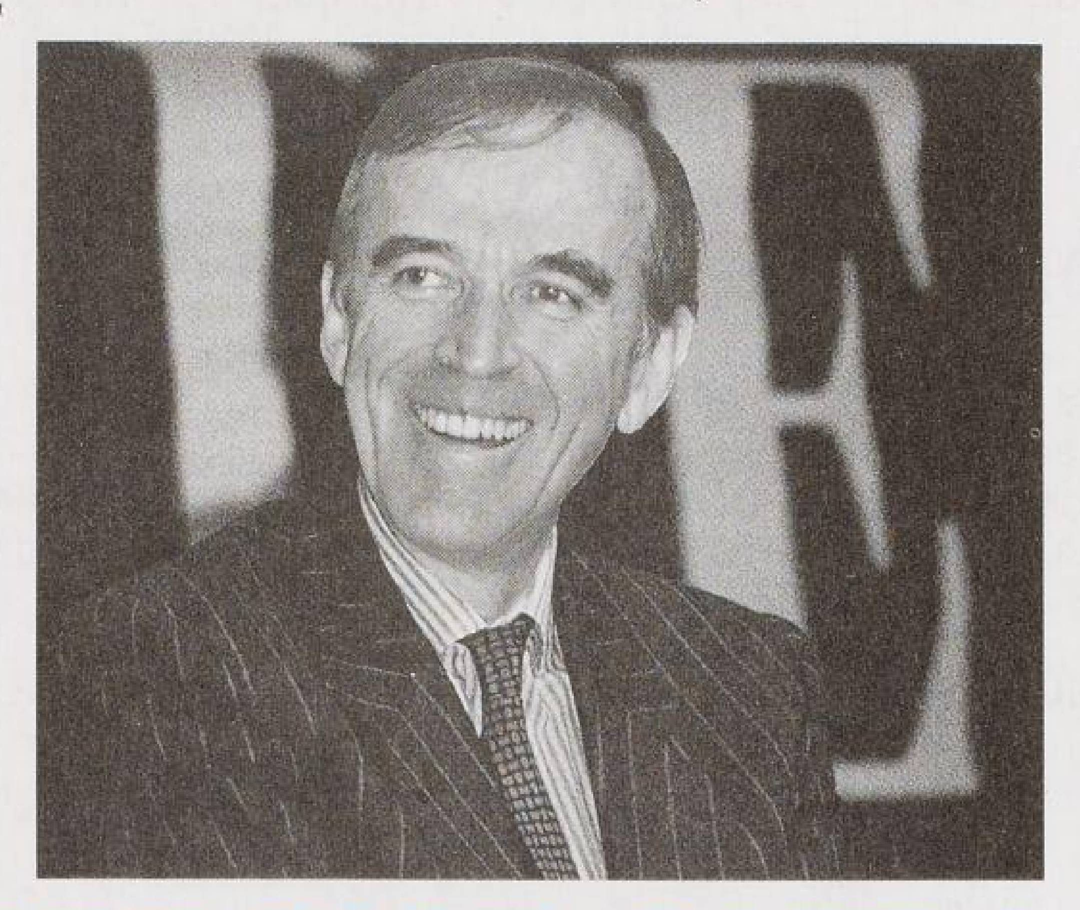
Élections Législatives de 1993 · RÉPUBLIQUE FRANÇAISE · 7[e] circonscription du Finistère



AMBROISE GUELLEC

DÉPUTÉ SORTANT

Candidat de l'union U.D.F.-R.P.R.

Notre pays aborde, les 21 et 28 mars, une échéance capitale pour son avenir. Le changement de majorité est nécessaire, il doit être dynamique et puissant.

LE CHANGEMENT EST NÉCESSAIRE

La France est sinistrée socialement (plus de 4 millions de personnes sans travail), économiquement (les faillites se multiplient), financièrement (les caisses sont vides : 300 millions de déficit du budget de l'État, 2000 milliards de dettes pour l'État, près de 25 milliards de déficit de l'assurance chômage, 50 milliards de besoins de financement des caisses de retraite...), moralement (affaires de corruption, perte du sens de l'intérêt général comme du service public...).

LE CHANGEMENT DOIT ÊTRE DYNAMIQUE

Efficacité et solidarité seront les maîtres mots de notre action. Il faudra redonner confiance à ceux qui entreprennent et créent les richesses indispensables au pays ; je pense, en particulier, à nos agriculteurs et marins-pêcheurs, à nos chefs d'entreprises, artisans et commerçants. Mais il faudra aussi redonner espoir aux plus défavorisés, si oubliés aujourd'hui : ainsi les jeunes à la recherche d'un premier emploi, les chômeurs de longue durée, les personnes handicapées, âgées ou non, ceux qui sont isolés et éloignés de tous.

LE CHANGEMENT DOIT ÊTRE PUISSANT

L'avenir ne sera pas facile, mais plus la victoire de l'union UDF-RPR sera importante, plus elle sera en mesure d'imposer ses choix et sa politique au Président de la République. Plus vous me soutiendrez, mieux je serai en mesure de vous représenter et de continuer à défendre les intérêts du Cap-Sizun, de Douarnenez, du Pays Bigouden.

Fort de votre appui, je continuerai à travailler pour que vive notre région.

Je compte sur vous dès le 21 mars.
Gourc'h, ni a yalo war raok !

Élections Législatives de 1993 · RÉPUBLIQUE FRANÇAISE · 7e circonscription du Finistère

NOUS L'AVONS FAIT :

● **POUR NOTRE PAYS :** De 1988 à 1993, notre action s'est fondée sur trois grands principes : **solidarité** (propositions de loi et amendements pour favoriser le développement des zones rurales et maritimes, défense des intérêts légitimes par des interventions de toute nature, **moralité politique** (refus de l'amnistie, rigueur et sens de l'intérêt général), **efficacité** (soutien à toutes les actions tendant à briser les contraintes et libérer les énergies créatrices).

● **POUR NOTRE RÉGION :** Défense et promotion des intérêts de la pêche et de l'agriculture, protection et défense de l'environnement par des actions concrètes plus que par des paroles, politique sociale active au profit des déshérités, des personnes âgées, développement économique et touristique.

NOUS LE FERONS :

- Retrouver la croissance économique et la création d'emplois notamment en favorisant les PME-PMI, en développant le tourisme, en relançant le logement et les travaux publics, en allégeant les charges de ceux qui entreprennent.
- Accroître les chances de nos enfants par un enseignement efficace les préparant réellement à leur avenir, notamment en créant de vraies filières d'enseignement professionnel et technique.
- Reconstruire un État impartial, fort et juste.
- Aménager le territoire et lutter contre la désertification rurale.
- Renforcer la cohésion sociale en gérant mieux nos systèmes de protection sociale, en garantissant les retraites, en aidant les personnes âgées, en favorisant l'insertion des handicapés.
- Poursuivre la construction européenne, en préservant nos intérêts nationaux.

Chez nous, la pêche, l'agriculture, et les activités liées resteront nos priorités : vitales pour notre région, nous passerons avec elles un pacte d'avenir pour assurer leur développement et celui de nos populations.

AMBROISE GUELLEC

Candidat de l'union U.D.F.-R.P.R.

Suppléant :

Raymond MUZELLEC

Docteur en Droit Public - Professeur d'Université
Ancien Directeur Général Adjoint
du Centre National de la Fonction Publique Territoriale

VU LE CANDIDAT

Imprimerie Tanguy, Pont-l'Abbé